

Termes de références

Formation des équipes de la DDM sur l'identification des VBG et victimes/ survivantes de traite des êtres humains et le cadre légal

-

Appui aux équipes de la DDM dans la définition d'un protocole d'intervention avec les femmes victimes/ survivantes des VBG et/ ou traite

Dans le cadre du projet :

« Assistance et protection des personnes migrantes avec une attention spécifiques aux femmes sur toute la côte Nord méditerranéenne au Maroc » financé par l'ONG Manos Unidas.

ORGANISATION : Délégation Diocésaine des Migrations (DDM)

LOCALISATION DE LA FORMATION : Tanger- Tétouan

1. L'ORGANISATION

La Délégation Diocésaine des Migrations (DDM) est une entité du diocèse de l'Église catholique de Tanger au Maroc, créée en juillet 2011 afin de fournir une réponse coordonnée aux problèmes liés au phénomène migratoire dans toute la côte nord du Maroc : zone occidentale (Tanger- Tétouan) et zone orientale (Nador- Al-Hoceima). La défense des droits humains, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination de tout genre sont à la base de l'action de la DDM.

La DDM focalise ses efforts dans l'assistance et la protection des migrants en situation de vulnérabilité à partir de la prise en charge médicale, sociale, psychosociale et éducative pour protéger leurs vies des risques à toute genre de violences et leur faciliter l'accès aux différents services psycho sanitaires, sociaux, juridiques et administratifs à travers de la mobilisation des propres migrants et des acteurs concernés, en impliquant la société civile et les différents structures locales et nationales par le biais d'une approche holistique d'accompagnement aux populations migrantes.

Le projet de la DDM s'encadre dans la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et dans le cadre d'appui socio-psycho-sanitaire signalé dans les conventions signées par le Maroc pour protéger la vie des migrants et leur faciliter l'accès aux droits et l'intégration sociale.

La DDM a une approche humanitaire : soutenir les personnes migrantes plus vulnérables et soulager leur souffrance ; de proximité socio-psycho-médical et autonomisation : renforcement des liens de confiance, sensibilisation, accueil, médiation et accompagnement ; et de prévention combinée : développement des liens de collaboration et de coordination communautaires et renforcement des relations avec les acteurs humanitaires et les autorités locales.

2. LA QUESTION DU GENRE AU SEIN DE L'ORGANISATION ET SON INTERVENTION

Au cours de l'année 2021, la DDM a reçu 2.188 femmes sur l'ensemble de ses sites d'intervention (Tanger-Tétouan-Nador-Al-Hoceïma) représentant 35% des personnes accueillies. En fonction des territoires, la part varie de manière importante puisque à Tanger 55% (983 femmes) des accueillies sont des femmes, à Al-Hoceïma 42% (136 femmes), à Nador 26% (1.026 femmes) et à Tétouan 12% (43 femmes).

Au sein de ses territoires d'intervention, la DDM a développé une intervention spécifique pour les femmes avec notamment une équipe dédiée dans chacune des zones : occidentale et orientale. Les activités spécifiques dispensées à ce public se caractérisent comme suit :

- Accompagnement suivi grossesse.
- Séances de sensibilisation : genre, santé sexuelle et reproductive, allaitement maternel, nutrition infantile, campagnes de dépistage, etc.
- Activités créatrices (AGR) : peinture sur sacs, pédicure-manucure, couture, coiffure.
- Activités psychosociales : atelier voix de femmes (partage d'expériences, débat), séances de suivi psychologique individuelle.
- Hébergement urgence : 2 espaces d'hébergement d'urgence à Nador et Tanger.

Ces activités s'encadrent dans un processus coordonné entre les territoires et une volonté pour la DDM de développer une intervention spécifique liée aux femmes. Ce processus est soutenu par divers bailleurs et notamment ALBOAN et le programme « Femmes en route » (Mujeres en marcha), Manos Unidas, ainsi que l'UE.

L'identification, la protection et l'assistance aux femmes victimes/ survivantes des VBG, et spécifiquement celle aux victimes/ survivantes de traite des êtres humains, reste un enjeu complexe pour les organisations et institutions travaillant dans le domaine. Ayant déjà mis en place une activité de formation sur l'approche genre ainsi qu'une réflexion sur l'intervention spécifique avec les femmes, la DDM souhaite continuer à renforcer ses capacités en ce domaine, ainsi que la collaboration avec d'autres OSC, organisations internationales et institutions étatiques compétentes.

3. LA FORMATION

A) Objectif :

L'intervention de la DDM est améliorée, spécifiquement avec les femmes migrantes victimes/ survivantes des VBG et/ ou traite.

B) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la formation sont les suivants :

Objectif spécifique 1 :

Les équipes de la DDM renforcent leurs compétences théoriques et pratiques sur l'écoute active, l'identification des femmes victimes des VBG, y inclus celles victimes/ survivantes de traite, ainsi que sur le cadre légal et les procédures de protection au Maroc.

Objectif spécifique 2 :

Les équipes de la DDM élaborent un protocole d'intervention avec les femmes victimes/ survivantes de VBG, y inclus les personnes victimes de traite, ainsi que son opérationnalisation sur chacun de ses territoires.

C) Résultats

Résultat 1 : Evaluation par pré-test et post test des connaissances du personnel de la DDM.

Résultat 2 : Elaboration d'un support de formation libre de droits regroupant les aspects théoriques et pratiques abordées lors de la formation partageable avec les équipes de la DDM.

Résultat 3 : Elaboration d'un protocole d'intervention de la DDM sur l'identification, référencement et prise en charge des femmes victimes/ survivantes des VBG et/ ou traite, en incluant une cartographie des acteurs travaillant dans ce domaine.

D) Public de la formation :

15 professionnel.les de la DDM représentant chacun des territoires de son intervention.

E) Durée de la formation

3 jours dont :

- 1ère journée : dédiée au renforcement des capacités sur l'écoute active et l'identification des victimes/ survivantes des VBG et traite.
- 2ème journée : dédiée à la formation sur le cadre légal existant au Maroc et les structures et institutions publiques et internationales de protection et prise en charge, ainsi que les moyens de référencement.
- 3ème journée : dédiée à la capitalisation de la formation et appui au processus d'élaboration d'un protocole de la DDM sur l'identification, référencement et prise en charge de ce public (cette deuxième partie se déroulera avec un groupe de travail restreint).

Un travail en amont et en aval de la part de la consultante est nécessaire et devra être quantifié dans la proposition financière et la note méthodologique.

F) Lieu et date de la formation

Tanger/ Tétouan du lundi 13 au mercredi 15 mars 2023.

4. PROFIL DU OU DE LA CONSULTANTE

- Minimum Bac + 4/5 en sciences sociales.
- Formation supérieure sur le genre.
- Formation spécifique et expérience avérée d'un minimum de 3 ans dans les domaines de l'approche psychosociale, l'égalité des genres, VBG et traite d'êtres humains.
- Connaissance des organisations et mécanismes de protection des femmes victimes/ survivantes de VBG et traite existants au Maroc (OSC, organisations internationales, institutions étatiques).
- Minimum 2 ans d'expérience en tant que formateur.rice.
- Démontrer des connaissances solides de l'approche genre et sur l'intégration de l'approche genre dans la prise en charge des victimes de VBG et de traite.
- Expérience dans le contexte migratoire.
- Parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

5. CONDITIONS FINANCIERES :

Budget : 30.000 MAD comprenant le transport de la formatrice et son hébergement.

La nourriture est prise en charge par la DDM sur la durée de la formation.

Paiement : 30% à la signature du contrat reconnaissant les livrables et 70% à l'issu de la formation.

Paiement au Maroc uniquement

6. POUR POSTULER :

Pour postuler à cette offre, merci d'envoyer vos candidatures avant le 22 janvier 2023 à Arthur Dao coord.pa.ddm@gmail.com et Claudia Astorqui tech.projet@ddmnador.com

Dossier de candidature :

- 1) CV



2) Note méthodologique de la formation + élaboration du processus